

Genre du véhicule Châssis de camion		Marque de fabrication T H A N E S - TRADER		Type 2 0 - 4 D (118") Moteur diesel		Modèle année 1958	Horaires-typé N° 2° 5 3 9	
Caractéristiques "20" centre grille radiateur. - "4 D" latér. s/ailes avant. - Direction avancée								
Moteur diesel à 4 cyl. - Empattement 2'997 mm Carburant mazout/diesel Nombre de cylindres 4								
Constructeur du châssis FORD Motor Company Limited, Dagenham (GB)								
N° du châssis frappé à gauche, à l'avant, latér.s/longeron et sur plaquette du constructeur								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant, latér. sur bloc-moteur								
Type du moteur 4 cyl. - Diesel-Engine "Dagenham-Built" (OHV)								
Position du mot. à l'avant Frais-moteur -								
Cylindres	3'612	cm³	Frein de remorque	-	Dimensions ext. en mm			
Temps	4		Transmission mécan. synchron.	Treuil/Cabest.	-	Longueur Châss. 5'460		
Refroidissement eau			Nombre vit. avant	4	Crachet de rem.	-	Largeur 2'200/ 2'100	
Entraînement	s/roues AR	Vitesse en 1 ^{re}	-		Vite avant	1'810	Hauteur cab. 2'290	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.	-		Vite arrière	1'690	Empattement 2'997	
Nombre de pneus	6	Dispositif différentiel	-		Diam. de braq.	11.95/11.70	Porte à faux arr. 1'260	
Frein à pied hydraulique, à expans. interne s/toutes les roues								
Frein à main mécanique, à expansion interne, câble/tringles, sur roues arrières								
Poids	avant	arr.	total	Pneumatiques	avant	arr.	sidécar	Dimensions Int. en mm
A vide av. cab.	1'357	718	2'075	Dimension	6.50-20	6.50-20.	6 Ply	Longueur -
Charge utile	selon exécution			Charge pneu	900	900	Transport	Largeur -
Total	-	-	4'536	Larg. bd. recul.	-	-	-	Hauteur -
Carantils de fabr.	2'268	4'309	4'536	Pression spec.	-	-	-	Hauteur ridelles -
Poids max. garanti nr. train roulant -				Nombre de portes 2 (cabine)				
Direction: position à gauche - direction avancée				Marque du moteur FORD (GB)				
Alésage 1 0 0		Course 1 1 5		C. V. Impôts 18,40/69 SAE				
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée								
Nombre de places: total 2		(avant 2 milieu - arr. -)				Places debout -		
Siège arrière -		Sidé-car -						

Phares: marques	2/ LUCAS "Continental NL" *)	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av.lampe-témoin** AV= séparés s/ailes (orange) AR= séparés (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux		
Feux de position	2/ à côté des phares	Eclair-glace	2/ à dépression
Phare brossillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ combinés (rouge)	Rétroviseur	2/ à l'extér. cabine de chaque côté
Réflexeurs	2/ comb. av. feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux AR (rouge)	Figurine de radiateur	Aucune
Eclairage n° de contrôle	1/ comb. à gauche pr.plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	87 décibels dB à 2'500 T/min. ***)		

Observations et exceptions

- *) Equipement : est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'expertise individuelle.
- ***) Indicateurs de direction : les clignoteurs doivent être équipés d'ampoules de 15 Watt maximum, ceci afin d'éviter qu'ils éblouissent.
- ****) Tuyau d'échappement : est ralongé par l'importateur jusqu'au bord arrière du véhicule.

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 16.4.1958

La Commission d'expertise-type